



DELIBERATION DU COMITE DU POLE DU PAYS DU LUNEVILLOIS

Séance du 28 septembre

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 30
Présents : 23
Absents : 7
Procuration : 2
Nombre de suffrages exprimés : 25
Pour : 25
Contre : 0
Abstentions : 0

L'an 2016, le 28 septembre, les représentants du Comité du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Lunévillois, légalement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la Salle des fêtes de Vigneulles, sous la présidence de Monsieur Hervé BERTRAND.

Etaient présents :

M. René ACREMENT, M. Philippe ARNOULD, M. Jean-Christophe AUBERT, M. Jacques BAUDOIN, M. Hervé BERTRAND, M. Daniel BILLIOTTE, Mme Claudine COLAS, M. Philippe COLIN, M. Bruno DUJARDIN, Mme Rose-Marie FALQUE, M. Laurent GELLENONCOURT, M. François GENAY, Mme Marie-Jo GEORGES, M. Christian GEX, M. Jean-Pierre JAQUAT, M. Michel MARCHAL, M. Jean-Paul MARTIN, M. Bernard MULLER, M. Jacques PISTER, M. Guy SERVANT, M. Christophe SONREL, Mme Sabrina VAUDEVILLE, Mme Damienne VILLAUME,

Procuration(s) :

M. Laurent de GOUVION SAINT CYR donne pouvoir à Claudine Colas,
M. Jacques LAMBLIN donne pouvoir à BERTRAND Hervé,

Etai(ent) excusé(s) :

M. Christian BOUCAUD remplacé par Jean-Pierre JAQUAT, M. Thierry MERCIER, M. Bernard ZABEL remplacé par Damienne VILLAUME, M. Jacques DEWAELE, Mme Dominique JACQUOT, M. Francis HAINZELIN remplacé par Daniel BILLIOTTE, M. Guy JAMBOIS, M. Guy BIENTZ,

Voix consultative : Mme LEHE Sophie, M RICHARD Claude

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Sabrina VAUDEVILLE

2016-034

Date de convocation
12/09/2016

RESSOURCES HUMAINES : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

DATE D'AFFICHAGE
.../.../...

Acte rendu exécutoire
après
dépôt en Préfecture le :

.../.../...

et publication du :

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au comité de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique Paritaire.

./././...

Considérant le tableau des emplois adopté par le Comité de Pôle du 16 septembre 2015

Vu les avis du Comité Technique Paritaire 25 mars 2016 et du 29 juin 2016,

Considérant la nécessité de supprimer un emploi d'ingénieur en raison de la mutation de l'agent,

Considérant la nécessité de supprimer un emploi de non titulaire d'agent d'entretien, en raison d'un départ à la retraite,

Le Président propose à l'assemblée,

- la suppression d'un emploi permanent filière technique, catégorie A, grade d'ingénieur, permanent à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires.
- la suppression d'un emploi non titulaire filière technique catégorie C, grade adjoint technique de 2nde classe.
- La création d'un poste de catégorie B conformément à la délibération 2016-031.

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 26 mars 2016 et joint en annexe.

Sur proposition de Monsieur le Président et vu son rapport, après avis favorable du bureau,

le comité du Pôle, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **DECIDE** d'adopter les modifications du tableau des emplois ainsi proposées.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois sont inscrits au budget primitif 2016, et suivants.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Vigneulles

Le Président,

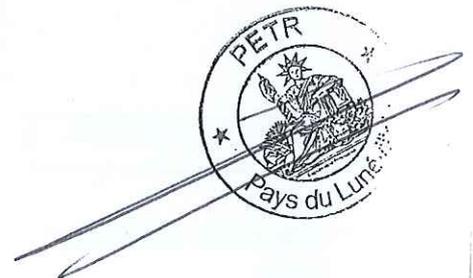
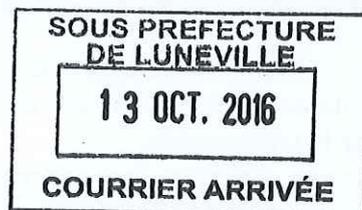


TABLEAU DES EFFECTIFS AU 28 septembre 2016

Cadres d'emplois et grades	Nombre d'emplois et durée hebdomadaire	Observations
Cadre d'emplois filière administrative		
Attaché territorial	4 postes à 35 h	2 Agents titulaires - 1 agent Non titulaire – 1 poste vacant
Rédacteur	1 poste à 35 h	
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	2 postes à 35h 1 poste à 28 h	
Cadre d'emplois filière technique		
Aucun poste		

